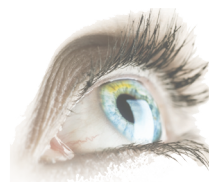


# En bref

n°64 - Septembre 2017



CAHPP  
Conseil et Référencement

Un regard  
différent

## En bref

Retrouvez le n°1 des  
CAHIERS DE L'INNOVATION

## Commission neuropsychiatrie

Le 20 juin 2017 a eu lieu dans les locaux de la CAHPP, la commission neuropsychiatrie qui a réuni 22 pharmaciens.

La matinée a débuté par la présentation de pratiques remarquables mis en place par nos adhérents au sein de leurs établissements. Ces actions et projets sont tournés essentiellement vers l'éducation du patient :

- . Atelier du médicament & Education thérapeutique par Mme Anne Christine LEY.
- . Optimisation du suivi des patients mis sous antipsychotique d'action prolongée par Mme Dora LIBAN.
- . Mise en place de la Pharmacie Clinique en établissement de santé par Guillaume CHAPPELLET.

Le reste de la matinée a été consacrée à des échanges entre les participants (pratiques, nouvelles thérapies, législation, ...).

Après la pause déjeuner, notre intervenant, le Dr Bertille PERIN, neurologue au CHU d'Amiens, a brillamment réalisé un focus sur l'épilepsie et ses différentes prises en charges actuelles et à venir.

En espérant vous voir bientôt participer à ce temps d'échanges studieux mais conviviaux.

### Contact :

Denis Comon  
Tél. 01 55 33 54 42  
dcomon@cahpp.fr

## Edito

Chers Amis,

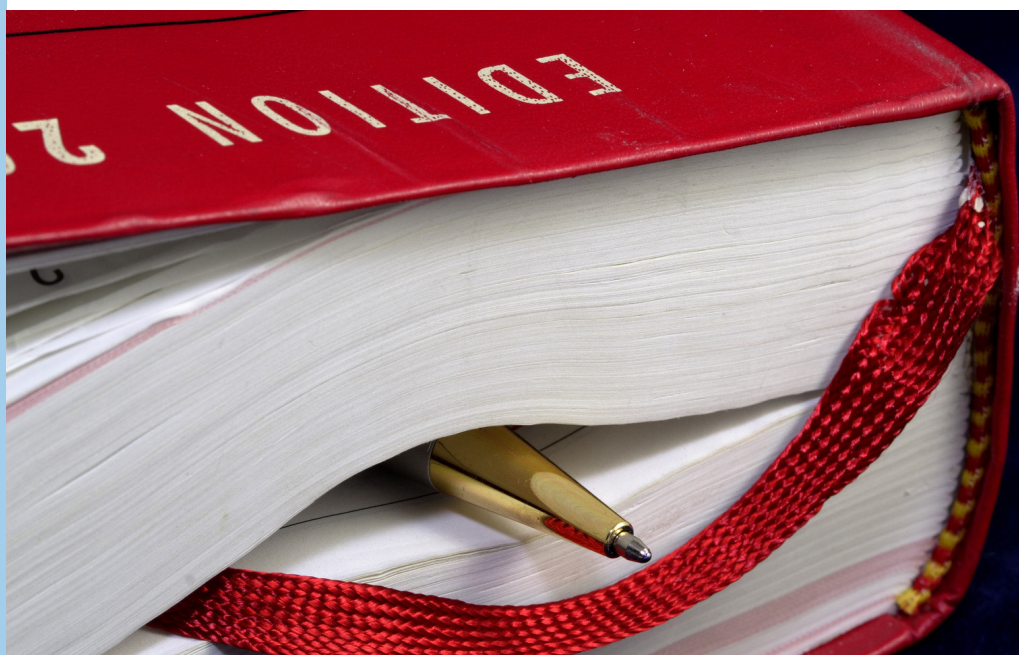
Une nouvelle année professionnelle nous attend après des vacances qui vous ont permis de reprendre des forces.

Ne nous leurrions pas, cette rentrée sera sûrement compliquée au regard des mesures attendues, que ce soit dans le domaine sanitaire et social ou dans tous les établissements en général.

Par ailleurs, nous allons devoir nous pencher sur la réforme d'une partie du code du travail... On peut espérer que, comme cela a été parfois le cas, il n'y ait pas des mesures restrictives pour nos établissements.

La CAHPP fera tout ce qui est en son pouvoir pour vous aider, particulièrement en favorisant

La CAHPP poursuit sa modernisation, en informatique, en droit commercial et droit des affaires, en organisation du travail en faisant appel à des professionnels expérimentés pour les séances d'information et de formation. Tous nos services se sont remis en cause ces dernières années et nous cherchons à privilégier le contact de proximité avec tous en même temps que nous réfléchissons aux différents moyens d'amélioration de notre approche pour que soit aussi bien servie que possible notre mosaïque d'entreprises, qu'elles soient du monde MCO, psychiatrique, EHPAD, centres de réadaptation et de convalescence, centres de cures, établissements divers qui nous font confiance dans des domaines si différents.



la signature de contrats commerciaux avec nos adhérents actifs pour contribuer à l'effort de redressement, mais aussi en proposant des contrats de formation élaborés pour que vous puissiez vous préparer au mieux aux menaces de main mise de l'Etat sur le regroupement des achats.

Nous renforçons également notre potentiel de spécialistes des achats et des audits pour mieux vous être utiles et favorisons les contrats longs avec les fournisseurs. Nous mettons le maximum d'efforts sur des marchés de référencement.

Nous partageons au sein de nos équipes, quelle que soit notre fonction, la même éthique en servant des structures au service desquelles nous devons apporter le meilleur.

Nous vous souhaitons le maximum de résultats.

Yvon Bertel Venezia  
PDG CAHPP



Imaginez tout ce que votre centrale d'achats peut faire pour vous !

## Adhérent

# Un rêve réalisé à 88 ans : ça plane pour elle !

Jacqueline Pradère, résidente de l'EHPAD des Térébinthes (Le Mans), est une véritable « mamie casse-cou » ! Avidée de sensations fortes, elle a pu concrétiser son rêve le 10 Aout dernier : voir le monde d'en haut à bord d'un ULM !

Parée de son équipement de vol, et sourire en lèvres, Mme Pradère a lancé un petit signe de la main pour rassurer Mr René Sanchez – Directeur de la maison de retraite – avant de s'envoler à plus de 1000 mètres d'altitude, sans aucune appréhension.

« *Tout est si magnifique d'en haut !* » dit-elle à son retour, visage rayonnant, et visiblement aussi avec du mal à redescendre de son nuage.



Son goût naturel pour l'aventure vient de ses multiples voyages passés où elle sillonnait les mers avec son voilier en compagnie de son mari pour poser l'encre sur les rives du Portugal, de l'Irlande ou bien encore du Danemark. Son tempérament mesuré et dynamique en fait un élément moteur pour les autres résidents.

Ce premier rêve réalisé, la résidente continue à croquer la vie à pleines dents et imagine déjà l'étape suivante : après avoir essayé le vol en ULM autogire en août, un baptême de l'air en ULM pendulaire est prévu prochainement !

### Contact :

Les Térébinthes  
Domaine du Narais  
72250 Parigné l'Evêque

## Bilan de rentrée

La CAHPP s'engage à vos côtés pour vous accompagner dans des plans d'économies nationaux à venir. Retour sur les solutions 2017.

Des solutions viendront notamment des innovations organisationnelles et de l'optimisation des achats, 2<sup>ème</sup> poste de dépenses des établissements de santé. Avec plus de 1 million de commandes passées au cours des 12 derniers mois, la CAHPP est un apporteur de solutions.

### Des marchés d'engagement à fort potentiel d'économies

Par ses marchés d'engagement la CAHPP, qui rassemble le volume d'achats d'établissements volontaires sur un segment particulier, permettent une économie de 20 à 30 % en moyenne.

Ainsi en 2017, 90 établissements participaient au marché sur les gaz halogénés et obtenaient 50 % d'économies. Parallèlement, une renégociation du contrat des gaz médicaux pour un seul établissement permettait d'obtenir 85 000 euros d'économies.

110 établissements souscrivaient au marché sur l'habillage stérile et obtenaient de fortes économies.

35 % d'économies étaient obtenues sur le marché des portes automatiques ou encore 30 % en moyenne d'économies sur le segment des extincteurs. 6 % d'économies étaient obtenus sur les activités de restauration et bio nettoyage pour les établissements de la filière handicap, ou encore sur la gestion des DASRI.

La CAHPP obtenait une économie de l'ordre de 30 % dans la gestion des marchés publics, par exemple : 7 % sur l'appel d'offre linge, 60 % sur les produits d'entretien.

### Le secteur des Etablissements SSR en fort développement

Les établissements en SSR doivent s'adapter à une nouvelle Dotation Modulée à l'Activité (DMA). La CAHPP anticipe et créait dès avril dernier un Club achat dédié à l'activité SSR. Le Club lançait deux marchés d'engagement sur le champ de la mobilité et de la prise en charge des patients obèses.

Des formations pointues sur le codage PMSI sont lancées à partir du mois d'octobre.

478 demandes d'établissements sur des problématiques techniques ou des solutions commerciales liées au handicap sont comptabilisées.

### La CAHPP et le médico-social

Le chiffre d'affaires de la CAHPP sur le secteur médico-social a augmenté de 17 %.

De toute son expertise reconnue, la CAHPP accompagne le groupe SOS, KORIAN et la CROIX ROUGE Française. La CAHPP dédie de plus en plus de formats de formation aux établissements médico sociaux : les TMS, la gestion des personnalités difficiles...

Le club des Décideurs des Etablissements Médico-sociaux a été lancé au mois de mai dernier, avec une journée dédiée aux décideurs du secteur médico-social portant sur la gestion des budgets importants. Entre cours théorique et exercices pratiques, cette journée organisée dans 5 grandes villes métropolitaines, a remporté un grand succès et a eu des échos très positifs.

### Le département stratégique de la pharmacie

Coeur historique de la CAHPP, il est à pied d'oeuvre pour accompagner les établissements dès lors que de très fortes économies sont attendues sur le chapitre des produits de santé. 450 fournisseurs sont référencés dans les catalogues de la CAHPP, passés au crible des membres du Club des pharmaciens.

La CAHPP est active également sur la lutte contre les risques iatrogéniques - sur lesquels la tutelle sera très attentive en 2018 - et a lancé un audit spécifique sur « l'évaluation des risques liés à la prise en charge médicamenteuse ».

D'une manière générale, la CAHPP participe à la professionnalisation des pharmaciens et finance les premiers étudiants inscrits au diplôme universitaire « pharmacien manager » conçu en partenariat avec l'université Jean Moulin Lyon III (groupe de 15 pharmaciens).

### Innovations organisationnelles

Les services d'audit et de formation de la CAHPP accompagnent les établissements sur les innovations organisationnelles. Plus de 110 audits ont été réalisés depuis le début de l'année : bloc opératoire, circuit du médicament... Il s'agit aussi d'accompagner le changement avec par exemple une formation intitulée « Le patient-traceur en établissement de santé : méthode d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ».

### Proximité avec les adhérents : l'équipe commerciale et le service Relations Adhérents

4 000 contacts directs avec les adhérents ont été tracés au cours des 12 derniers mois grâce à l'action des conseillers.

L'expérience acquise par les équipes de la CAHPP apporte un conseil personnalisé pour bâtir des solutions spécifiques et optimisées dans tous les domaines.

La CAHPP développe un dialogue compétitif entre les établissements de santé et les industriels sur une base gagnant-gagnant. En même temps, la centrale audite, conseille, forme.

Les administrateurs de la CAHPP sont des managers d'établissements de soins en activité, les salariés de la centrale comme les formateurs sont experts et majoritairement issus du terrain.

### Une responsabilité sociale des entreprises (RSE)

La CAHPP commence par elle-même ! Ses indicateurs 2016-17 sont au vert : la CAHPP a réduit sa consommation d'énergie de 12 % (par rapport à 2015-16) et son bilan carbone affiche une production moindre de 11,6 % de gaz à effet de serre.

La commission de Développement Durable rassemblait 15 établissements sanitaires en Ile-de-France pour apporter une solution de valorisation des bio-déchets par un procédé de déshydratation.

Dans le cadre de sa démarche développement durable, la CAHPP intègre ses parties prenantes dans un objectif d'amélioration continue. Aussi, elle analyse et évalue, de façon contractuelle, via l'Indice Vert, la stratégie développement durable de ses fournisseurs référencés au travers d'une plateforme en ligne.

L'évaluation du cru 2016-2017, 5<sup>ème</sup> édition, donne des résultats encourageants : 217 fournisseurs et prestataires ont été évalués en 2017 (+23%) dont 16 industriels sont indicés A++ ; 44 industriels sont indicés A+ ; 70 industriels sont indicés A. Les 87 autres fournisseurs sont accompagnés par la CAHPP grâce à un plan de progrès de leur approche du Développement Durable. Des Webinaires sont organisés tous les mois pour les aider et les conseiller.

2<sup>ème</sup> édition de la Bourse CAHPP ou pas CAHPP. La centrale incite les établissements de santé à faire la démonstration de leurs actions engagées. Cette année 13 dossiers étaient pré-sélectionnés pour les 3 premiers prix.

Evaluation AFAQ : la CAHPP atteint le niveau « confirmé » de l'évaluation AFAQ Achats Responsables, Focus RSE , et vise le 4<sup>ème</sup> et dernier niveau « Excellence » en 2020.

La CAHPP est la première et la seule centrale d'achats dans le secteur sanitaire en France à s'être engagée dans cette démarche d'évaluation.

*« Notre volonté est d'apporter des solutions toujours plus qualitatives et innovantes à nos adhérents et plus globalement aux établissements de santé en métropole et en Outremer. Nous avons des atouts et des expertises que l'on nous envie et nous mettons l'accent sur la proximité et le « cousu main » pour nos adhérents. Nous travaillons également sur des référencements de « start up nouvelles technologies » qui proposent des solutions digitales innovantes pour nos adhérents... A suivre »* explique Isabelle Hamelin Directeur du Développement et de la Communication de la CAHPP.

*« Nous nous adaptons aux environnements à la fois complexes, instables et turbulents de nos adhérents et à leurs contraintes réglementaires comme financières qui sont amenés à s'alourdir avec les plans d'économies annoncés par la ministre Agnès Buzyn. Nous apportons des solutions concrètes et à valeur ajoutée. Par ailleurs, nous avons un rôle d'explorateur et d'éclaireur dans les sujets clés de l'actualité. Fort de notre bilan 2017, nous sommes prêts pour accompagner nos adhérents de la meilleure des façons en 2018 »,* conclut Yvon Bertel Venezia, PDG de la CAHPP.

Contact : Isabelle Hamelin - Tél. 01 55 33 61 25 - [ihamelin@cahpp.fr](mailto:ihamelin@cahpp.fr)



## Un nouveau Directeur Général Délégué



Christophe SADOINE a été nommé en juin Directeur Général délégué aux opérations auprès du Président Directeur Général de la CAHPP. Dans le cadre de sa fonction, Christophe SADOINE apportera progressivement, une aide opérationnelle au Président Directeur Général.

Les axes stratégiques de la CAHPP portés par son Président Directeur Général demeurent : une optimisation des achats des établissements sanitaires et médico-sociaux par un large référencement, une capacité de benchmark aujourd'hui historique, un dialogue compétitif via des marchés d'engagement, des audits de qualité et une très grande proximité des établissements adhérents.

« La gestion du changement est un élément fondamental de la stratégie globale des entreprises de soins et celle de la CAHPP. Nous sommes les acteurs de ce changement. A la CAHPP, nous apportons une vraie valeur ajoutée à nos adhérents. Au cœur du dialogue, nous apportons des solutions », souligne Christophe Sadoine.

Christophe Sadoine est directeur général depuis 20 ans des cliniques de la Mitterie et de Villeneuve d'Ascq, implantées dans la métropole lilloise.

## La CAHPP est enregistrée à l'Agence nationale du Développement professionnel continu (DPC)

La CAHPP est désormais enregistrée auprès de l'Agence nationale du Développement professionnel continu (DPC), une inscription qui l'habilite à proposer des formations DPC auprès des professionnels de santé.

Cette démarche de formation vient compléter celle d'information en direction des personnels des établissements adhérents poursuivie avec succès depuis des années ainsi que son agrément d'Organisme de Formation Professionnelle Continue.

La centrale, ainsi reconnue comme expert, renforce sa mission d'amélioration des pratiques professionnelles. Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 14 septembre 2016 relatif aux critères d'enregistrement des organismes, la CAHPP proposera des actions de DPC :

- . Maîtrise des risques et performance de la stérilisation,
- . L'audit de processus : management de la prise en charge médicamenteuse du patient et certification HAS V2014,
- . Comprendre et faire face à la violence verbale...

s'inscrivant dans le cadre des orientations définies à l'article L. 4021-2 du code de la santé publique et pourra délivrer des attestations aux professionnels de santé justifiant de leur participation à une action de DPC.



« Nous organisons depuis des années des séminaires d'information sur le terrain et allons au devant des acteurs de santé. Les participants en 2016 nous ont fait part à 99 % de leur satisfaction. Nous irons désormais plus loin avec les possibilités que nous ouvre cet enregistrement à l'Agence nationale du DPC. C'est notre rôle de favoriser la professionnalisation des acteurs de la santé et d'agir au maintien et à l'actualisation des connaissances et des compétences et donc à l'amélioration des pratiques », déclare Yvon Bertel Venezia, PDG de la CAHPP.

Pour mémoire, la CAHPP créait en 2016 avec l'Institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales (IFROSS), Université Jean Moulin Lyon III un nouveau diplôme universitaire de pharmacien manager, au sein d'un partenariat avec l'université Lyon III. Une nouvelle session du DU PHARMA est lancée pour 2018.

Annuellement, ce sont plus de 200 journées d'informations qui sont organisées en France entière et auxquelles environ 4 000 directeurs, cadres, professionnels de santé, ingénieurs biomédicaux, acheteurs... ont participé.

## (suite de la page précédente)

Les thèmes proposés répondent aux demandes de terrain et sont sélectionnés par la Commission Nationale des Dirigeants qui travaille en collaboration avec une Commission Technique.

Pour les thèmes plus plébiscités, ils couvrent les champs de la veille légale et réglementaire (certification V2014, compte qualité, les impacts de la loi de Santé), celui du management (« recadrer sans démotiver », « gestion des personnalités difficiles) ou sont techniques (les gaz médicaux, le traitement des plaies, etc...).

Plus directement, et pour les Directeurs des Etablissements de santé, la CAHPP a lancé en avril 2017 les Clubs des Décideurs dans le domaine « Médico-Social et Social » et le 1<sup>er</sup> Club des Directeurs « Sanitaire » s'est déroulé à Paris le 21 septembre dernier, plus de 25 directeurs sont venus à cette journée dont le thème est : « Les GHT : une révolution en marche... ou pas ? » animée par Mme Marie-Renée BABEL, Monsieur COULOMB et avec la participation de la FHP.

Contact : Richard Audigier - Tél. 01 55 33 60 75 - raudigier@cahpp.fr

## Développement durable

# Bourse CAHPP ou pas CAHPP 2<sup>ème</sup> édition

Durant cette même journée et pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la CAHPP a récompensé ses adhérents les plus innovants pour leurs actions de Développement Durable.

- **Le prix spécial du Président** revient au Groupe SOS – Etablissement Le Tournebride : Projet mené dans le cadre d'une opération pilote par le siège du Groupe SOS sur la Qualité de vie au travail. Une démarche co-construite avec les instances.
- **Le 3<sup>ème</sup> prix** est remis à la Clinique des Minimes à Toulouse, grâce à la mise en place d'une machine de transformation des DASRI en déchets assimilés ordures ménagères (DAOM). Cette démarche de co-construction avec Thesalys et un groupe de travail transversal interne à la Clinique est source d'inspiration.
- **Le 2<sup>ème</sup> prix** est remis à l'ESAT les Tournesols grâce à la mise en place de la blanchisserie 2.0 : une blanchisserie ultra moderne soucieuse de son impact sur l'environnement et ses collaborateurs.
- **Le 1<sup>er</sup> prix** est remis au Centre Hospitalier des Marches de Bretagne pour leur éco pâturage, Mr Gallais jardinier paysagiste des établissements Marches de Bretagne, a depuis



15 ans organisé les jardins de ces établissements, il y a 18 mois il a eu l'autorisation par la direction d'installer un éco pâturage sur une zone de plus de 7 000 m<sup>2</sup>, cette initiative a plusieurs impacts, l'amélioration de ses conditions de travail directes, celles du personnel par la qualité de l'environnement ainsi que les conditions de vie des patients.

Lors de cette journée, la CAHPP s'est aussi vu remettre par l'AFNOR le niveau « confirmé » pour l'AFAQ Focus responsabilité sociétale des entreprises Achats Responsables. Il s'agit du troisième grade de maturité de la démarche qui en compte quatre. "Nous sommes à ce jour la seule structure dans les achats en établissements de santé à avoir obtenu ce label", précise Yvon Bertel-Venezia.

Contact : Cathy Bou - Tél. 01 55 33 61 15 - cbou@cahpp.fr

## En bref

# La CAHPP et l'HAD

Depuis plusieurs années la CAHPP prête une attention toute particulière à ses adhérents HAD.



Pour ce faire, votre centrale a mis en place une Commission Nationale HAD, un interlocuteur privilégié, un forum de discussion dédié et des marchés d'engagement spécifiques.

Certains marchés seront d'ailleurs revus lors de la 6<sup>ème</sup> Commission HAD, qui se déroulera le 19 octobre prochain. La validation de ces marchés adaptés se fait de façon collégiale par les membres de la Commission après une étude tarifaire des offres, une évaluation technique des produits (tests) et les retours d'expérience.

Ces Commissions sont également l'occasion d'aborder des thèmes d'actualité ou inhérents à l'activité propre des HAD tels que la Certification V2014, la Gestion des traitements anticancéreux, des Retours sur des audits de circuit du médicament, le Gestion des médicaments à risque ...

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact :  
Emilie Baude  
01 55 33 60 98  
ebaude@cahpp.fr

Imaginez tout ce que votre centrale d'achats peut faire pour vous !



**URGENCE CARAIBES**  
La CAHPP, en solidarité  
des habitants touchés  
par Irma et Maria  
a décidé de faire un don  
à la Croix-Rouge française,  
pour aider à la reconstruction.

## CAHPP et proximité

Depuis 45 ans la CAHPP est à vos côtés et continue à vous proposer les meilleurs services, à innover et à vous accompagner.

Les services, les produits sont importants, pour autant ce qui fait la force de la CAHPP est le suivi des adhérents et notre proximité grâce à notre équipe de conseillers qui vous visite et vous conseille régulièrement.

Pour être encore plus proche de vous, deux nouvelles personnes viennent renforcer l'équipe à compter du 18 septembre.

Mme Emmanuelle PORIGNEAUX occupera le secteur de Paris et Région Centre en remplacement temporaire de Jean-Baptiste COMPIEGNE.

Pour la région Nord, votre nouvel interlocuteur est M. Christophe DEVLIEGHER.

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous vous remercions pour l'accueil que vous leur réserverez dans vos établissements.

## Octobre Rose : lancement du concours 2017

La CAHPP a de nouveau proposé cette année à ses salariés de participer à la course Odyssea organisée en faveur de la recherche contre le cancer du sein.

Cette manifestation a lieu le 1<sup>er</sup> octobre prochain, au tout début d'« Octobre Rose », opération nationale annuelle destinée notamment à sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Nous sommes sûrs que dans les établissements de santé, de multiples initiatives sont également prises pour s'inscrire dans ce mouvement. Nous avons donc imaginé leur permettre de mettre en avant leurs actions à travers un concours de vidéos. Celles-ci ne devront pas excéder 3 minutes au total par établissement, et seront prises en format paysage avec un smartphone (Android, iOS, Windows phones) conjointement animée avec une de leurs parties prenantes (familles, patients, associations, institutions, fournisseurs ...). Ce sera ainsi le mérite de l'action qui primera, sans désavantager les établissements qui ne possèdent pas de véritable matériel vidéo.

Ce concours est pour nous une manière de développer une action de service en direction des établissements de santé quels qu'ils soient, adhérents ou non. Il nous permettra de développer du lien, une proximité, une fidélité des établissements.

Pour tous renseignements sur les modalités d'inscription, envoyez vos questions par mail : [developpement-durable@cahpp.fr](mailto:developpement-durable@cahpp.fr)

De son côté la CAHPP agit, elle met en place des actions pour lutter contre la présence de perturbateurs endocriniens reconnus comme vecteurs aggravant des cancers hormonaux-dépendants :

- . Mise en place des picto « sans » dans les catalogues
- . Mise en ligne d'un catalogue DD

## Les résultats de l'Indice Vert

Yvon Bertel-Venezia, Président-Directeur Général de la CAHPP, a estimé ces résultats positifs car le nombre de participants progresse, ce qui témoigne de la mobilisation croissante des industriels et des fournisseurs pour les sujets liés au développement durable. Cette année, 217 ont répondu, soit 23% d'augmentation par rapport à 2016.

Sur ces 217 répondants, 16 ont obtenu l'indice vert A++, 44 le A+ et 70 le A. 87 n'ont pas été labellisés. Sur le podium se trouvent, dans l'ordre, les entreprises Anios (biomédical et hygiène), Medline international France (dispositifs médicaux) et le groupe Pomona avec leur filière Episaveurs (restauration).

Pour rappel, l'évaluation repose sur 33 questions regroupées en six thématiques. De plus, trois questions sont éliminatoires. Une cellule de contrôle de la centrale vérifie ensuite chaque réponse et les justificatifs obligatoires. L'outil en ligne restitue une note à chaque fournisseur et prestataire de services mais surtout les axes d'amélioration pour l'année suivante. Cette année, la méthode s'est déclinée sur sept familles d'activité (biomédical, dispositifs médicaux, pharmacie, hygiène, prestataires de service, restauration, économat, équipements techniques).

Afin d'accompagner cette montée en compétence, la CAHPP lance un programme de formation par web conférence le programme appelé ACoDD-CAHPP (Accroissement des Compétences en matière de Développement Durable de la CAHPP) débutait le 5 septembre 2017 pour se terminer le 12 juin 2018, ce rendez-vous mensuel, devant son écran, de 11h45 à 12h30 chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois propose des actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du développement durable et faciliter l'accès à l'indice vert à toutes les entreprises référencées à la CAHPP. L'objectif est simple continuer ensemble à grandir pour plus de qualité propre à répondre aux attentes des adhérents.

Contact : Cathy Bou - Tél. 01 55 33 61 15 - [cbou@cahpp.fr](mailto:cbou@cahpp.fr)

# La CAHPP se lance dans la web conférence

La CAHPP poursuit sa volonté d'atteindre le niveau de maturité « exemplaire » de la certification AFAQ Focus RSE achats responsables de l'AFNOR, et a décidé de mettre en place un plan d'accompagnement de ses acheteurs comme de ses fournisseurs en matière de développement durable avant de proposer ce type de webconférences à ces adhérents.

Aussi la CAHPP organise, un mardi après-midi par mois, d'août 2017 à juin 2018 pour ses acheteurs, des réunions internes spécifiques aux achats responsables, ces réunions abordent les enjeux des acheteurs ; gestion des risques achats, répondre aux besoins non couverts des adhérents et accompagner les fournisseurs référencés à monter en compétence en matière de développement durable.

Depuis le 5 septembre et jusqu'au 12 juin 2018, chaque mois, les fournisseurs pourront, depuis leur bureau assister seul ou à plusieurs à des sessions de 30 minutes de formation sur un thème spécifique au développement durable dans le secteur de la santé suivies de 15 minutes de questions réponses. Le 5 septembre, 25 fournisseurs ont eu la chance d'assister à la première web conférence, une vingtaine n'a pas pu accéder à la salle de web conférence, nous en sommes désolés mais le succès a été au rendez-vous !



La CAHPP a donc immédiatement pris les dispositions pour que les prochaines webconférences soient accessibles à un plus grand nombre et que quelques points techniques soient améliorés.

Pour assurer sa proximité et tenir compte des retours d'expérience de chacun, une enquête de satisfaction a été menée, accompagnée de l'enregistrement intégral de la web conférence et les avis sont unanimes !

## Quelques témoignages et/ou suggestions

« Merci car c'était la première année que je remplissais le questionnaire pour l'Indice Vert. Les web conférence vont me permettre de bien mieux vous répondre et m'aider dans nos démarches RSE et DD au sein de la société »

« Bonjour, Merci pour cette première prise de parole, c'était très clair, ni trop rapide ni trop lent, continuez comme ça. Juste un point de détail, je pense que pour les prochaines, il faudra rappeler aux auditeurs de couper leur micro pendant votre présentation car ce fut gênant par moment. ... »

Une occasion de plus pour la CAHPP de dialoguer et de former ses équipes comme ses fournisseurs.

D'ici peu des modules seront proposés aux adhérents.

Facile d'accès, économe et écologique la web conférence et son enregistrement permettent à chacun soit d'assister en direct soit de le regarder en différé.

A très vite dans notre programme ACoDD-CAHPP (Accroissement des Compétences en matière de Développement Durable à la CAHPP).

Contact : Cathy Bou - Tél. 01 55 33 61 15 - [cbou@cahpp.fr](mailto:cbou@cahpp.fr)

Date	Thème
mardi 5 septembre 2017	Des actions concrètes et leur indicateurs
mardi 3 octobre 2017	Les outils de la responsabilité sociétale
mardi 14 novembre 2017	Focus HAS et développement durable
mardi 5 décembre 2017	La démarche Développement Durable
mardi 9 janvier 2018	Remplir l'Indice Vert
mardi 6 février 2018	Les Parties prenantes
mardi 6 mars 2018	Les achats responsables (Partie 1)
mardi 3 avril 2018	Les achats responsables (Partie 2)
mardi 15 mai 2018	La gestion des ressources (Partie 1)
mardi 12 juin 2018	La gestion des ressources (Partie 2)

## Energie verte

Plusieurs sources d'énergie (gaz et électricité) sont issues d'énergie renouvelable permettant la compensation carbone. Si vous êtes intéressés(es) par cette démarche, nous pouvons dès maintenant vous proposer des offres sur le gaz et l'électricité avec un taux de fourniture en énergie renouvelable selon votre objectif et un prix fixe sur une période d'un an à trois ans. À noter que le prix sera appliqué à l'issue de votre contrat en cours.

Contact : Benoît Merle  
Tél. 01 55 33 60 83  
bmerle@cahpp.fr

## Développement durable et fournisseurs

Le 14 juin dernier, s'est tenue la 6<sup>ème</sup> journée des partenaires, grand rendez-vous biannuel, l'occasion entre autres de restituer les résultats de l'Indice Vert et de faire témoigner 2 fournisseurs sur leur engagement en matière de développement durable. Cette édition avait pour thème : l'économie circulaire, l'opportunité de démontrer que les déchets des uns sont des ressources pour d'autres.

Le groupe Pomona nous a transmis quelques bonnes pratiques en matière de restauration responsable dans ses réseaux de distribution : le circuit court, le locavore, les produits de saisons et les produits labélisés.

Le Groupe Pierre Fabre sous l'égide de Lavoisier nous a démontré que la fameuse citation « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » est plus qu'une citation et sur le modèle de la nature qui ne produit pas de déchet, nous avons vu comment Pierre Fabre recycle ses « résidus » pour le chauffage ou encore l'épandage...une leçon qui peut s'essaimer à l'infini.

Vous pouvez retrouver le film de cette journée sur [www.cahpp.fr](http://www.cahpp.fr)

# Les tendances tarifaires pour le second semestre 2017

La mise à jour du catalogues CAHPP Resto au 1<sup>er</sup> Juillet 2017 a été faite.

En effet, chaque année les principaux fournisseurs de denrées alimentaires (essentiellement sur les gammes des produits frais) procèdent à une mise à jour des prix pour le second semestre, ceci afin d'être le plus collé aux évolutions du marché (à la baisse ou à la hausse).

Au 1<sup>er</sup> juillet 2017, la sensibilité des cours de matières premières a induit quelques mouvements de prix à la hausse dans la mercuriale. La période a donc été consacrée à la négociation de tarifs compétitifs sur les produits les plus consommés.

### Les fortes tensions des cours mondiaux

**Le beurre et la crème** : Le marché est en pleine mutation et connaît sur 2017 une crise sans précédent, avec un risque de pénurie et une envolée du cours de la matière grasse laitière, résultat d'une demande mondiale en croissance.

Hausse relative sur les viennoiseries, les pâtes feuilletées et les fromages type Emmental et Comté.

**Le porc** : la consommation mondiale est en constante augmentation depuis un an (la Chine achète en masse). Certaines découpes (en particulier la poitrine) sont de plus en plus rares sur le marché.

**Viande bovine hachée** : la viande de bœuf élaborée souffre de la baisse de la production mondiale bovine (moins de matière disponible pour le haché et des tarifs qui augmentent).

**Le saumon** : une demande en perpétuelle hausse, mais une offre en baisse du fait de la prolifération d'une algue toxique au Chili (2<sup>ème</sup> producteur mondial).



### Principales familles en baisse

**Volaille** : Conjoncture favorable pour le poulet et la dinde, un point d'attention pour le canard (crise du canard dans le sud-ouest français) et le lapin qui connaissent actuellement des difficultés

**Produits de la mer** : Les tarifs des colins, merlu et des poissons blancs panés sont actuellement moins bataillés et profitent ainsi d'un prix au kilo attractif mais cette filière reste fragile.

**Desserts glacés** : Effet saisonnier, l'offre est plus importante et entraîne la baisse des prix sur ces produits

### Et les autres familles

Les tarifs sont restés plus ou moins stables en boisson et en épicerie idem pour les légumes surgelés. En revanche les légumes en conserve ont légèrement augmentés annonçant des stocks actuels très faibles et des récoltes de 2017 moyennes.

Notre équipe est à votre écoute pour tout échanges concernant la restauration dans votre établissement.

Contact :  
Nanaba Drame  
Tél. 01 55 33 61 01  
ndrame@cahpp.fr

En Bref n° 64 - Septembre 2017

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires  
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA  
Comité de relecture : Isabelle Hamelin  
Jean-François Capozzi

